

FICHE 1 : RISQUE « INONDATION »

DÉFINITION :

L'inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables ; elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau ou à une concentration des ruissellements provoqués par des pluies importantes en durée ou en intensité.

L'ampleur de l'inondation est fonction de :

- l'intensité et la durée des précipitations ;
- la surface et la pente du bassin versant ;
- la couverture végétale, la capacité d'absorption du sol ;
- la présence d'obstacles à la circulation des eaux.

LOCALISATION :

Lans-en-Vercors possède sur son territoire plusieurs zones susceptibles d'être inondées.

Sont répertoriées :

- la zone de l'Olette ;
- la zone du Haut du Mas.

Il existe également des résurgences de sources aux lieux-dits Bouilly et les Eymards sur le bassin versant de la Bourne.

CONSIGNES À DONNER :



| | |
|---------|--|
| AVANT | <ul style="list-style-type: none">• S'informer des prévisions d'évolution météorologique en consultant Météo France ou en composant le 08 99 71 02 38• Suivre la montée des eaux |
| PENDANT | <ul style="list-style-type: none">• Gagner rapidement un point en hauteur.• Fermer portes et fenêtres afin de limiter les dégâts occasionnés par l'eau.• Couper l'électricité et le gaz.• Ne pas s'approcher des zones inondées.• Respecter la signalisation en place et ne pas engager votre véhicule sur des voies inondées. |
| APRÈS | <ul style="list-style-type: none">• Nettoyer les habitations, des équipements municipaux, ERP• Vider les caves |